

Site Natura 2000

Massif forestier de Daverdisse

BE34026



Carte d'identité

Superficie	4 505,18 ha	Direction du DNF	Neufchâteau
Communes concernées	Daverdisse, Libin, Tellin, Wellin	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	14/04/2016

Description du site

Situé autour du village de Daverdisse, le site comprend le massif forestier qui s'étire entre Halma et Gembes. Il est traversé par la Lesse et englobe des vallons encaissés, affluents de la Lesse, notamment le Ry des Glands et l'Almache. Ce site est en continuité avec celui de la Haute-Wimbe (BE34025) à l'ouest et celui du Bassin de la Lomme de Poix-Saint-Hubert à Grupont (BE34027) à l'est. Dominé par les hêtraies et chênaies à luzule, le site est aussi composé d'autres habitats forestiers (chênaies humides et remarquables forêts alluviales) en raison du relief et de l'humidité locale des sols. Les quelques zones ouvertes du site (dans les fonds de vallée ou à proximité) abritent notamment des prairies maigres et des prairies humides à végétation haute qui sont l'habitat du cuivré de la bistorte et du triton crêté. Le site se révèle enfin d'une grande importance pour les oiseaux forestiers (cigogne noire, pics mar et noir, etc.). Les cours d'eau sont l'habitat du chabot, de la bouvière et du martin-pêcheur.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont :

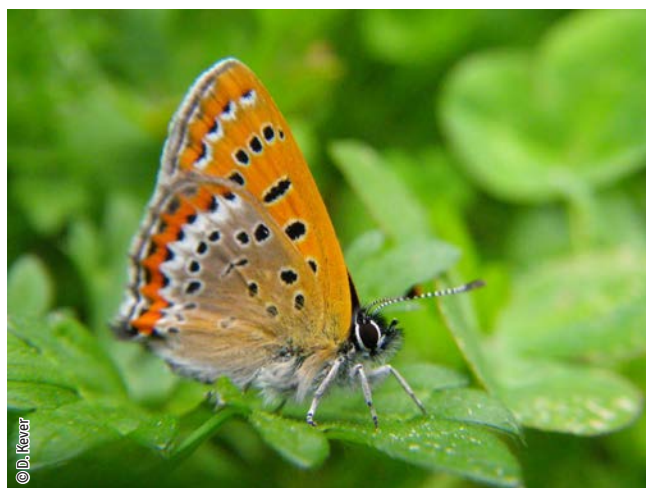


Chêne-Charmaie

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à luzule (UG 8)	1 400
Hêtraies à aspérule (UG 8)	160
Chênaies-charmaies (UG 8)	65
Vieilles chênaies des sols acides (UG 8)	60
Forêts alluviales* (UG 7)	50
Végétation des eaux courantes (UG 1)	30,10
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	8
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	8
Landes sèches (UG 2)	8
Landes humides (UG 2)	8
Pelouses à nard* (UG 2)	0,20

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont :



Cuivré de la bistorte

Oiseaux

Bondrée apivore
Cigogne noire
Martin-pêcheur d'Europe
Pic mar
Pic noir

Amphibiens

Triton crêté

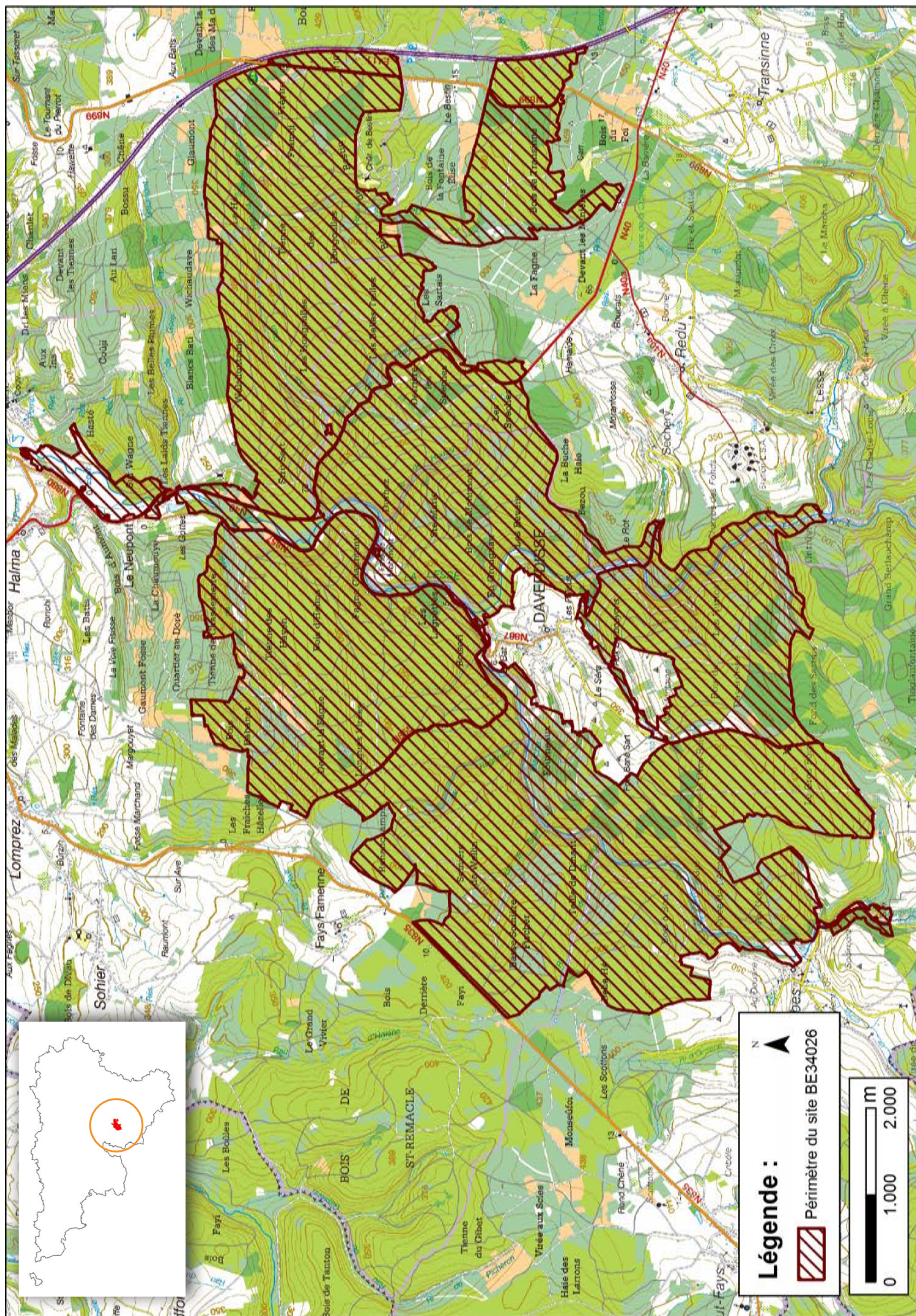
Insectes

Cuivré de la bistorte
Ecaille chinée
Grand Capricorne

Poissons

Bouvière
Chabot
Lamproie de Planer

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion:
Natagriwal : www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

Informations cartographiques:
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations biologiques et législatives:
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations administratives et réglementaires:
Département de la Nature et des Forêts (DNF):
081 33 51 64



Avec le soutien de la
Wallonie



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)
Source des données: M.B. du 06/07/2016